

Les identités de la personne

LES identités de LA personne

Chacun de nous dispose de plusieurs identités

Toutes nos identités doivent être protégées car elles nous appartiennent

Une identité légale

Elle se compose d'un ensemble de caractéristiques qui rend chaque individu unique :

- Nom(s) et prénom(s) de naissance
- Date et lieu de naissance
- Nationalité(s)

Cette forme identitaire est connue par la loi et par l'**Etat civil**. Elle est officielle au travers d'une carte nationale d'identité, d'un passeport, ...

Elle nous appartient toute notre vie (dans certains cas exceptionnels, nous pouvons modifier notre nom ou prénom : article 61 du Code civil)

Réputation
= ce que l'on dit sur moi

Publications
= ce que je partage

Informations
= ce que je dis sur moi

Expression
= ce que je dis sur les réseaux

Une identité personnelle

Elle se compose d'un ensemble de caractéristiques qui rend chaque individu unique, mais ces éléments ne sont pas obligatoirement inscrits par l'Etat :

- Le caractère, la personnalité
- Le corps (taille, poids, ...)
- Les souvenirs

Cette identité évolue avec le temps, elle n'est pas définitive

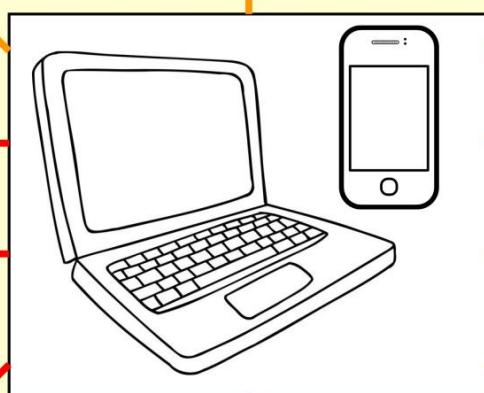
Une identité numérique

C'est une forme identitaire nouvelle dont les dangers sont nombreux. Elle se compose d'un ensemble de caractéristiques informatiques qui rend chaque individu unique, mais qui peut se baser sur un ou plusieurs mensonges

- Je peux mentir pour me protéger
 - Je peux mentir pour faire du mal
 - Mais, on peut aussi me mentir
- Il faut se méfier de cette identité**, même si parfois on croit connaître la personne

Audience

= avec qui je partage et discute



Réseau
= mes applications, mes sites

Avatars
= mon apparence

Contacts
= qui je connais

Opinions
= ce que j'aime, ce que je pense

Stastistiques collège et lycée :

- 40% ont été victimes de **cyberviolence**
- 12% ont été victimes d'**usurpation d'identité**
- 6% ont été victime de **cyberharcèlement**



Coordonnées
= comment me joindre

S'il faut se méfier de l'identité numérique des personnes avec qui nous sommes en contact et si notre propre identité numérique ne doit pas tout révéler sur nous, cela ne signifie pas que l'on doit absolument vivre en dehors du monde numérique

- Des modérateurs peuvent rechercher les profils à risque
- Des lois encadrent ce qui est autorisé et interdit
- Je dois demander l'autorisation à mes parents pour consulter un site ou télécharger une application dans laquelle je suis en contact avec d'autres personnes et pour ma protection, il est préférable d'accepter leur surveillance
- Au moindre problème ou danger, je ne reste pas seul : j'en parle à un adulte de confiance (famille, école, gendarmerie, ...)

Enfin, j'évite d'être moi-même une source de problèmes

L'identité multiple

= disposer de plusieurs identités ou disposer de caractéristiques en double (la double nationalité, avoir deux noms de famille, ...)

Cyberharcèlement

Cyberviolence

Etat civil

Identité légale

Identité multiple

Identité numérique

Identité personnelle

Usurpation d'identité